

Une randonnée proposée par JLParrotel

Paysages typiques de la région vallonnée, d'où de nombreuses vues dégagées. Petit circuit combinant campagne, forêt sur chemins et petites routes. Astuce : n'hésitez pas à vous retourner pendant le parcours, certains panoramas sont parfois plus beaux derrière que devant !



Trace n° 71723075

<b>Durée</b>	3h 25	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	10,01 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	200 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	208 m	<b>Commune</b>	Saint-Didier-en-Velay (43140)
<b>Point haut</b>	917 m	<b>Région</b>	Massif central
<b>Point bas</b>	791 m		

## Description

Départ Place des Vallards à [Saint-Didier-en-Velay](#) (43140). On peut s'y garer ; s'il n'y a plus d'emplacement libre, autre parking près de l'Église Saint-Didier.

**(D/A)** Partir vers le Nord, quelques dizaines de mètres sur le Faubourg de la Font, jusqu'à une fourche.

**(1)** Emprunter à droite le Chemin de la Chicane, qui passe sous le mur du cimetière. Ce début de parcours se fait en suivant un balisage montrant un sapin Jaune. Prolonger Chemin de la Bessonnière jusqu'à une fourche.

**(2)** Quitter ce chemin en bifurquant à droite pour le retrouver 150 m plus loin.

**(3)** À cette jonction, tourner à droite dans un chemin qui descend. Dans le creux, laisser le sentier à droite pour remonter jusqu'au hameau de Montméat. Continuer par la route d'accès au hameau jusqu'à une piste empierrée qui monte sur la droite.

**(4)** L'emprunter pour déboucher à un carrefour.

**(5)** Virer à droite sur la route qui mène à la Sucralie et à Riopaille et continuer 200 m après ce hameau.

**(6)** Bifurquer à gauche dans un chemin bien tracé et à nouveau 200 m plus loin dans celui de droite qui longe un bois. Après un court passage entre deux prés, à une fourche, prendre un chemin à droite et pénétrer en sous-bois dans une zone ASPAS (Association de Protection des Animaux Sauvages). Au sortir du bois, le chemin débouche sur un pré que l'on traverse pour rejoindre la Fauvinière et la D23.

**(7)** Traverser cette départementale **avec précaution** car même si la vue est dégagée, les voitures arrivent vite ! Continuer par le chemin en face qui débouche sur une petite route à prendre à droite sur environ 150 m.

**(8)** Obliquer à gauche sur un chemin qui descend et arriver au seul passage de navigation qui requiert de l'attention.

**(9)** Juste à la sortie du bois, alors que se dégage la vue sur un croisement avec la D23 (croix visible), il faut trouver un sentier sur la gauche en bordure de champ, qui part au Nord-Est et fait passer par Malploton et son château. À Malploton, repartir en épingle sur la droite pour revenir à la D23. Si on a manqué ce sentier et qu'on est arrivé sur la route de Malploton (croix), faire un aller-retour qui d'ailleurs permet une meilleure vue sur le château, surtout si on est à une saison où les arbres n'ont pas de feuilles !

Quoiqu'il en soit, traverser **avec précaution** cette D23 et aussitôt garder la route en face en laissant partir une autre route à gauche. Continuer jusqu'à [Saint-Victor-Malescours](#).

**(10)** Face au cimetière, pénétrer dans le village en gardant la route principale sans s'enfoncer dans le cœur du village. Laisser l'école sur la gauche. Sous l'église (qui est aussi sur la gauche) tourner à droite mais dans la petite traboule sur la gauche de la route principale puis immédiatement à droite. Faire 100 m dans cette ruelle parallèle à la route et qui la rejoint plus loin. Faire une vingtaine de mètres à gauche.

## Points de passages

- D/A Place des Vallards à Saint-Didier en Velay (43140)**  
| N 45.303152° / E 4.277138° - alt. 831 m - km 0
- 1 Chemin de la Chicane**  
| N 45.303826° / E 4.277189° - alt. 832 m - km 0.08
- 2 Bifurcation**  
| N 45.306015° / E 4.282323° - alt. 824 m - km 0.56
- 3 Chemin à droite**  
| N 45.307032° / E 4.284111° - alt. 830 m - km 0.78
- 4 Piste à droite**  
| N 45.309248° / E 4.296839° - alt. 871 m - km 1.87
- 5 Carrefour**  
| N 45.310535° / E 4.299366° - alt. 889 m - km 2.13
- 6 Chemin à gauche**  
| N 45.305637° / E 4.30303° - alt. 899 m - km 2.75
- 7 Traversée D23**  
| N 45.304163° / E 4.317845° - alt. 907 m - km 4.37
- 8 Chemin à gauche**  
| N 45.301566° / E 4.318983° - alt. 914 m - km 4.71
- 9 Sentier difficile à trouver**  
| N 45.298729° / E 4.321055° - alt. 887 m - km 5.08
- 10 Saint-Victor-Malescours**  
| N 45.292479° / E 4.312691° - alt. 880 m - km 6.48
- 11 Piste en face**  
| N 45.291235° / E 4.30987° - alt. 865 m - km 6.79
- 12 Fourche**  
| N 45.296371° / E 4.289306° - alt. 849 m - km 8.56
- 13 Sous le stade**  
| N 45.301605° / E 4.282474° - alt. 793 m - km 9.41
- 14 Écoles F. Dolto et J. d'Arc**  
| N 45.30163° / E 4.277619° - alt. 831 m - km 9.81

(11) Traverser pour emprunter une piste qui descend, traverse le Ruisseau de la Genouille, puis remonte et rejoint une route. Continuer à monter jusqu'au sommet (croix à la cote 873) et prendre le chemin empierré en face qui rejoint une autre route. La suivre en gardant la même direction jusqu'à une fourche.

(12) Prendre l'embranchement de droite et continuer tout droit sur le chemin abandonnant la route qui mène à une habitation. Arriver au camping et continuer une centaine de mètres dans la même direction.

(13) Sous le stade, tourner à gauche pour remonter le Faubourg de la Péchoire jusqu'à l'École Maternelle Françoise Dolto.

(14) Tourner à droite, longer l'École Élémentaire Jeanne d'Arc, laisser l'Église Saint-Didier sur la gauche et retrouver la Place des Vallards (D/A).

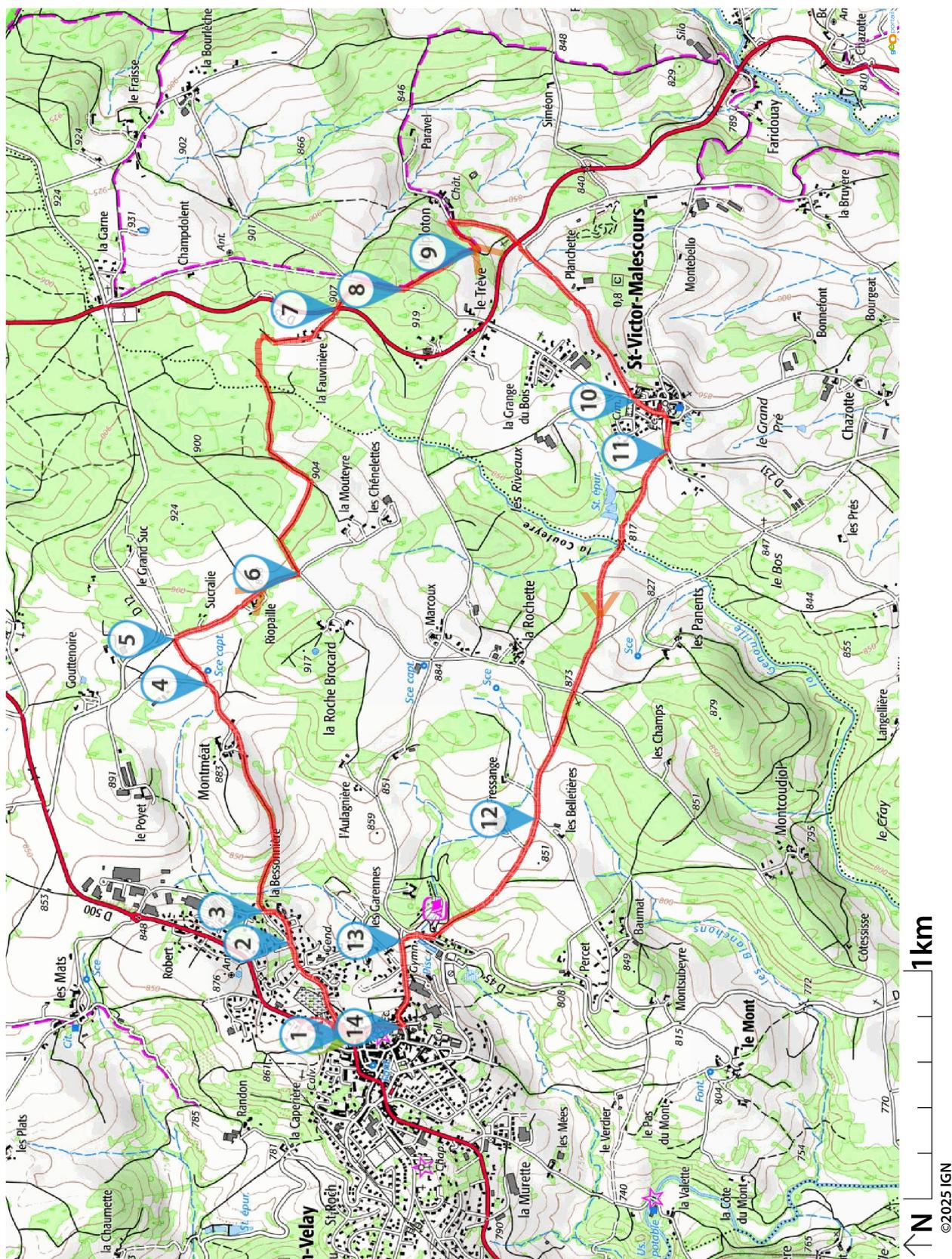
 **D/A Place des Vallards à Saint-Didier en Velay (43140)**

N 45.303149° / E 4.277132° - alt. 831 m - km 10

### Informations pratiques

**NB** : le calcul automatique du temps de parcours par Visorando est généreux mais en flânant, vous pouvez être plus lent. Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-saint-victor-malescours-depuis-saint-did/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



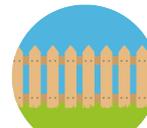
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**